



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GÉNÉRAL
POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

ARRETE n° 2017-SGAR-691 - du 14 juin 2017

portant nomination de l'agent comptable auprès du conseil de la formation
de la chambre de métiers et de l'artisanat de Mayotte

LE PREFET DE MAYOTTE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE DIRECTEUR REGIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

Vu le code de l'artisanat ;

Vu le code du travail notamment son article R6331-63-7 ;

Sur proposition conjointe du secrétaire général pour les affaires régionales et du directeur régional des finances publiques,

Arrêtent :

Article 1 : Madame Ida ALI, inspectrice des finances publiques, est nommée en qualité d'agent comptable auprès du conseil de la formation de la chambre de métiers et de l'artisanat de Mayotte à compter de la publication du présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des finances publiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Mamoudzou, le 14 juin 2017

Le directeur régional
des finances publiques

Jean-Marc LELEU

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général pour les affaires régionales

Pierre PAPADOPOULOS